



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E113211

VALABLE JUSQU'AU 12/12/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/02/1994

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 31/12/2015
37 000

Raison sociale : DEPLANQUE CONSTRUCTIONS (SARL)

1209 RUE DU TOUQUET
62129 DELETTES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER 394044671

Siret : 394 044 671 00029

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 00 3595

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 118534776

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 118534776

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Téléphone : 03 21 39 65 00

Portable :

Site Internet : facebook.com/deplanqueconstructions

E-mail : comptabilite@deplanqueconstructions.fr

Responsabilité légale :

DEPLANQUE GILBERT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / DEPLANQUE GILBERT
GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 22

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	10/02/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Couvreur, Maçon, Plâtrier / Plaquiste)	01/02/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	10/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	01/02/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	14/06/2023
o Isolation des combles perdus	01/02/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/02/2023

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.